

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75043
Objet

Décision modificative de
crédits des reports de
crédits de l'exercice 1978

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix neuf*
le *onze mai* à *18* heures *30*
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de *Monsieur Pierre LIS*

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD, LACHAUD
BOUCHET, DUFOUR, COLLE, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,
POUGET, GUICHAOUA, BOULAN, BROTEAU, BERLAND, TAP, Mme TACQUET,
MM. CABAL, PELLETIER, DUFEIL

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. TETARD par M. POUMAILLOUX
M. PAPEAU par M. GUICHAOUA
M. BOUTET par M. LIS
M. MONTRON par M. DUFOUR
Absents : MM. VIAUD

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

A la demande de M. le Directeur des Services Techniques
il conviendrait d'effectuer un virement de crédit dans le chapitre
900 (Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs) reports
1978.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date
du 18 avril 1979

DECIDE :

- de modifier les reports de crédits de l'exercice 1978 comme suit :

- | | |
|---|------------|
| article 232-11 - Travaux de bâtiment à l'Hôtel de Ville..... | + 10 000 F |
| article 232-15 - Construction de nouveaux bureaux à l'Hôtel de Ville | - 10 000 F |



- que cette décision modificative de crédits sera portée au Budget supplémentaire de l'exercice 1979.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,



Maire,

Pierre LIS.